

Le Conservatoire

Le Conservatoire à Rayonnement Communal est un établissement public d'enseignement artistique ouvert à tous à partir de 3 ans. Il propose un enseignement spécialisé en musique, dispensé par près de 25 enseignants diplômés qui accueillent 400 élèves.

Disciplines enseignées

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse

Vents : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba

Instruments polyphoniques : piano, accordéon

Guitare : guitare classique, guitare d'accompagnement

Instruments Musiques actuelles : batterie, guitare électrique, guitare basse électrique

Chant : toute esthétique

FORMATION THÉORIQUE

Formation Musicale traditionnelle ; Formation Musicale Adolescents et Adultes ; culture musicale ; percussions corporelles et chant choral

PRATIQUES COLLECTIVES

Ateliers Jazz, ateliers de musiques actuelles, atelier vocal ; Orchestre à vents, à cordes, orchestre pour adultes amateurs ; Ensemble à cordes, à vents, de percussions, de guitares ; Modules d'enseignement pianistique : 4 et 6 mains, improvisation, déchiffrage ; Musique de chambre

► **Certaines pratiques collectives sont ouvertes aux adultes musiciens amateurs.** Renseignements auprès de l'accueil du Conservatoire.

La Saison Musicale du Conservatoire

Des auditions, Heures Musicales et restitutions de projets artistiques ont lieu tout au long de l'année et permettent à tous les élèves de se produire en public.

Dans le cadre de la Saison Culturelle de la Ville de Coulommiers, des concerts proposés par des artistes de renommée internationale offrent à tous une découverte de différents répertoires.

Un partenariat avec La Belle Saison permet à de jeunes instrumentistes de travailler en formations de chambre et de bénéficier des conseils des artistes en résidence lors de masterclass.

Modalités d'inscription

- Inscription dès juin via le site internet de la ville
- Admission dans la limite des places disponibles.
- L'année de naissance prévaut pour l'inscription dans les cours Jeunes pousses.



Secrétariat ouvert tous les jours de 14h à 18h
14 bis avenue de la République
Tél. : 01 64 75 18 51
conservatoire@coulommiers.fr
www.coulommiers.fr



Editorial



On ne saurait concevoir aujourd'hui Coulommiers sans son Conservatoire. Il est un pôle culturel majeur de notre ville, il fait partie de notre paysage. S'il s'est imposé comme une évidence au fil des années, c'est avant tout grâce à l'équipe enseignante, à son implication, à son talent, à la complicité qui circule entre les professeurs. Mais c'est aussi grâce aux familles, de plus en plus nombreuses, qui ont fait confiance à ce bel établissement pour enseigner la pratique du chant ou d'un instrument à leurs enfants. Ces derniers sont bien le premier public d'un Conservatoire, puisque celui-ci est là pour les faire « grandir en musique », à tous les sens de l'expression. Il est magique de les voir jouer, chanter, rayonnants de plaisir...

Permettez-leur de vivre de telles expériences !

Jean BARDET

Adjoint au Maire,
délégué à la Culture et au Patrimoine

Les jeunes pousses

CLASSES D'ÉVEIL | dès 3 ans

Le Conservatoire accueille les enfants afin de leur permettre de découvrir et d'explorer le monde sonore : l'intensité d'un son, sa hauteur, son timbre ; un travail de la voix comme instrument, mais aussi un travail corporel et scénique. Une découverte en petits groupes pour apprendre à vivre ensemble en musique.

CLASSES D'INITIATION & ATELIERS DE DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE | dès 6 ans

Quand l'enfant fait son entrée au cours préparatoire, il s'inscrit en initiation musicale. Il profite d'un cours collectif et poursuit sa découverte de la voix, des sons et du rythme. L'enfant découvre, teste, manipule les instruments afin de lui permettre un choix ressenti en fin d'année. Un parcours de visites est proposé à chacun, tous doivent valider ce parcours sur l'année.

L'INITIALE | dès 7 ans

L'Initiale est une année d'observation pour conforter le choix de l'enfant et l'engager dans son apprentissage.



► **Il est conseillé d'attendre l'avis et les conseils de l'enseignant de votre enfant avant de vous engager dans l'achat d'un instrument. Le Conservatoire met à disposition des instruments pour les élèves en 1^{ère} année dans certaines disciplines.**

Si votre enfant a des besoins particuliers ou est en situation de handicap, le Conservatoire propose un dispositif Musique et Handicap. Un référent handicap est à votre écoute pour vous orienter et vous accompagner.

La formation du Conservatoire

Le cursus de formation est composé de 3 cycles d'études (3 à 5 ans par cycle).

Sur chaque cycle, l'élève suit un cours d'instrument ou de technique vocale, un cours de formation musicale et une pratique collective.

- **En cycle 1**, les deux premières années, le cours de formation musicale est complété par un atelier de chant choral ou un atelier de percussions corporelles. Cet atelier tient lieu de pratique collective.
- **Dès la 3^{ème} année**, l'élève rejoint une pratique collective adaptée à son âge et à son niveau et poursuit son apprentissage en formation musicale.
- **A la fin de chaque cycle**, l'élève est évalué en instrument ou en chant, en formation musicale et en pratique collective. L'évaluation participe de principe à la formation. Elle revêt diverses formes : mises en situation publique lors d'auditions et de concerts, épreuves en présence de jurys professionnels, contrôle continu et dossier pédagogique pour chaque élève. Cette évaluation permet à chacun de se projeter dans une évolution positive de ses apprentissages.

L'équipe du Conservatoire est attentive au projet particulier de chaque élève et offre à tous l'accès à une pratique amateur autonome, en accompagnant la poursuite d'études musicales ou la réalisation de projets personnalisés.

